

Photo : SAB Energies Renouvelables

LETTRE D'INFORMATION

PROJET DE PARC ÉOLIEN DE LA PIERRE-AUX-FEES

Mars 2025

Madame, Monsieur

L'électrification nécessaire des usages nous met face à notre devoir d'augmenter nos capacités de production. Les énergies renouvelables sont une composante indispensable du paysage énergétique de demain .

Le département de Saône-Et-Loire ne produit que 8.1% de l'énergie qu'il consomme et le développement éolien y est encore récent.

Le projet éolien de la Pierre-aux-Fées, troisième projet éolien du département, a été déposé en 2023 alors que le territoire ne compte qu'un parc construit. Lors de son étude par les services de l'Etat, des compléments d'information ont été demandés afin d'approfondir certains aspects du dossier.

De la même manière que lors d'un dépôt de permis de construire pour une maison, l'obtention d'une autorisation environnementale nécessite de nombreux allers-retours avec les services de l'état. Nous avons entretenu cette discussion depuis le début et échangé à de nombreuses reprises, ce qui nous a permis de construire le dossier que nous avons déposé et que nous continuons d'alimenter.

Aujourd'hui, les services instructeurs de Saône-et-Loire, peu habitués à traiter des dossiers éoliens, nous ont sollicité afin de développer 3 points (sur un dossier de plus de 2000 pages) qui méritent selon eux des explications approfondies.

Les échanges constructifs se poursuivent afin d'aboutir à un projet raisonnable et raisonné, qui devrait entrer en consultation du public prochainement.

Nous restons à votre disposition pour de plus amples informations.



Première réunion
avec les services
Octobre 2022

Dépot du dossier
Septembre 2023

Echanges avec
l'administration

Dépot de
compléments

Echanges avec
l'administration

...

Nino LABAIL
Chef de projet
info@sab-enr.fr



Le site internet dédié aux projets de notre société dans le Charolais est disponible à cette adresse ou en flashant ce code:

<https://www.eolien-en-charolais.com/>



FOCUS SUR LE VOLET PAYSAGER

Les éoliennes s'insèrent dans leur environnement même si elles peuvent en modifier la perception. La notion de visibilité correspond à une approche « quantitative ». Il s'agit de déterminer ce que l'on voit, dans quelles proportions on le voit (taille, distance, pourcentage d'occupation du champ visuel, etc.), depuis quel endroit, si l'observateur est statique ou dynamique, s'il est dynamique : quel est son moyen de transport (pédestre, véhicule lent, rapide, etc.), quelle séquence paysagère en découle, etc.» *Guide relatif à l'élaboration des études d'impacts des projets de parcs éoliens terrestres, Décembre 2020*

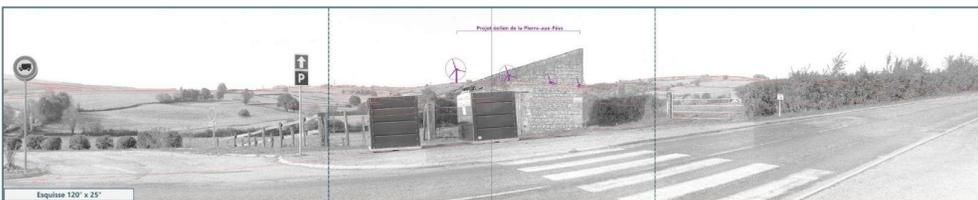


Illustration du filaire depuis l'église de Saint-Micaud. Les éoliennes se trouvent à 3,3 km. *Source Ater Paysage*

Les éoliennes seront ponctuellement visibles depuis la D28 en arrivant au bourg de Saint Micaud.

Si je roule à 50kmh en arrivant par le sud, et en restant bien concentré sur la route, combien de temps dans mon panorama vais-je voir les éoliennes cohabiter avec l'église ?

-> La réponse au prochain épisode !

C'est moins de temps qu'il n'en faut pour se garer

TOP SECRET

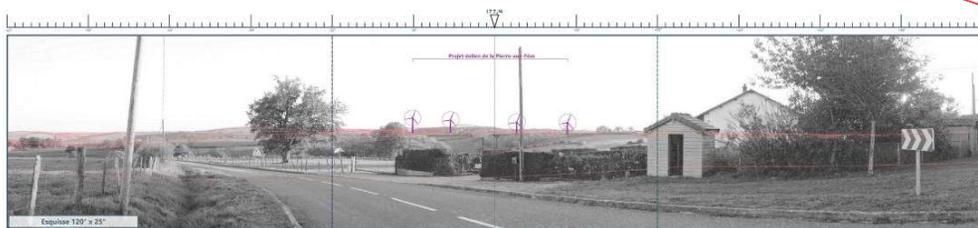


Illustration du photomontage aux abords du hameau de la Galoche. Les éoliennes se trouvent à 4,6 km. *Source Ater Paysage*

Le projet accompagne la transition paysagère du territoire

- Rénovation du panneau d'information du Bélior hydraulique (Outre le temps qui passe celui-ci a par ailleurs été accidentellement dégradé dernièrement)
- Participation financière à la rénovation de l'église Saint-Pierre Saint-Paul. L'église se situe au centre du village au bord de la Bourbince. Si cette église ne présente pas de protection au titre des monuments historiques, elle fait partie du patrimoine religieux local. Or, depuis une trentaine d'année, les structures du chœur et de la sacristie se fissurent et s'affaissent probablement du fait de sa construction sur l'ancien lit de la rivière.
- Accompagnement végétal des lieux de vie
- Intégration paysagère de bâtiments agricoles

L'éolienne du lieu dit de Montmury - Marigny. *Source SABEnr*



L'invention de la photographie est attribuée à Nicéphore Niépce, né à Chalon-sur-Saône le 7 mars 1765. Son invention a 200 ans et elle a changé le monde...pourtant, il n'est devenu célèbre qu'après sa mort.



Le paysage est amené à changer avec son temps, et à s'adapter aux évolutions technologiques.

L'installation de l'antenne de Mont-Saint-Vincent dans les années 70, a permis d'améliorer la réception de la deuxième Chaîne dans tout le charolais. Et même si son esthétisme ne fait pas l'unanimité elle est aujourd'hui un repère dans le panorama.

L'installation de quatre éoliennes sur les communes de Marigny et Saint-Micaud permettra de répondre à la demande d'électricité locale en soutenant une offre d'électricité accessible.



Antenne de Mont Saint-Vincent. *Source TDF*



Illustration du photomontage depuis Mont-Saint-Vincent. Les éoliennes se trouvent à 5,6 km. *Source Ater Paysage*

Les photomontages, qu'est-ce que c'est ?

Les photomontages permettent de rendre compte de l'intégration du parc éolien dans son environnement. Il s'agit d'une modélisation graphique du projet.

Pour en garantir l'objectivité, les prises de vue et les photomontages doivent tenir compte des caractéristiques physiologiques de la vision humaine. Le champ visuel humain correspond à un angle maximum de 200°. La perception de l'espace correspond à un champ visuel plus étroit dit « vision binoculaire ». Il s'agit du champ visuel commun de l'œil droit et de l'œil gauche qui couvre un angle total 120°. Cet angle est la référence pour toutes les prises de vue. Ainsi pour couvrir l'angle de référence de 120° tout en respectant les rapports d'échelles, les photomontages sont présentés à l'aide de trois photographies de 3x40°. Le carnet de photomontages déposé mesure plus d'1.6m de long.

Les photos présentées dans les lettres d'informations servent d'illustration.

Une immersion en réalité augmentée sera proposée afin de permettre à chacun de se projeter et de visualiser les futures éoliennes.



■ LES BENEFICES DE L'ÉOLIEN

L'éolien doit s'accompagner d'économies d'énergies.

La production d'une électricité propre n'a de sens que si elle s'accompagne d'un effort important de réduction de la consommation, notamment d'énergies fossiles.

En se substituant à la production d'origine fossile, l'électricité éolienne contribue à renforcer l'indépendance énergétique de la France, à limiter les importations d'énergie et à réduire les impacts environnementaux.

L'éolien, c'est préserver les terres agricoles.

Si on oppose souvent éolien et solaire, ces deux modes de productions d'électricité sont **nécessaires et complémentaires**.

Néanmoins à l'heure du combat pour notre souveraineté alimentaire il convient de rappeler qu'à puissance installée équivalente au parc de la Pierre-aux-Fées, il faudrait environ **65 hectares au sol**, pour une centrale photovoltaïque. **soit près de 3 fois la surface de la centrale de Lucy.**



28.8 MW

L'éolien, bénéfique aux territoires!

A Migé-Escamps (89) l'exploitant du parc éolien a participé financièrement à la restauration de la salle d'exposition du moulin. La présentation des éoliennes fait partie de l'exposition du moulin et plus particulièrement des ateliers proposés aux visites scolaires. De nombreux visiteurs interrogent les membres de l'association « A Tire d'Aile » sur les éoliennes.



« Nous avons intégré à nos visites un discours sur les éoliennes. Le site est un bel exemple de la continuité de l'utilisation du vent par l'Homme à travers les siècles. » Alain Guillon président de l'association A Tire d'Aile.

Le monde rural, terre de production

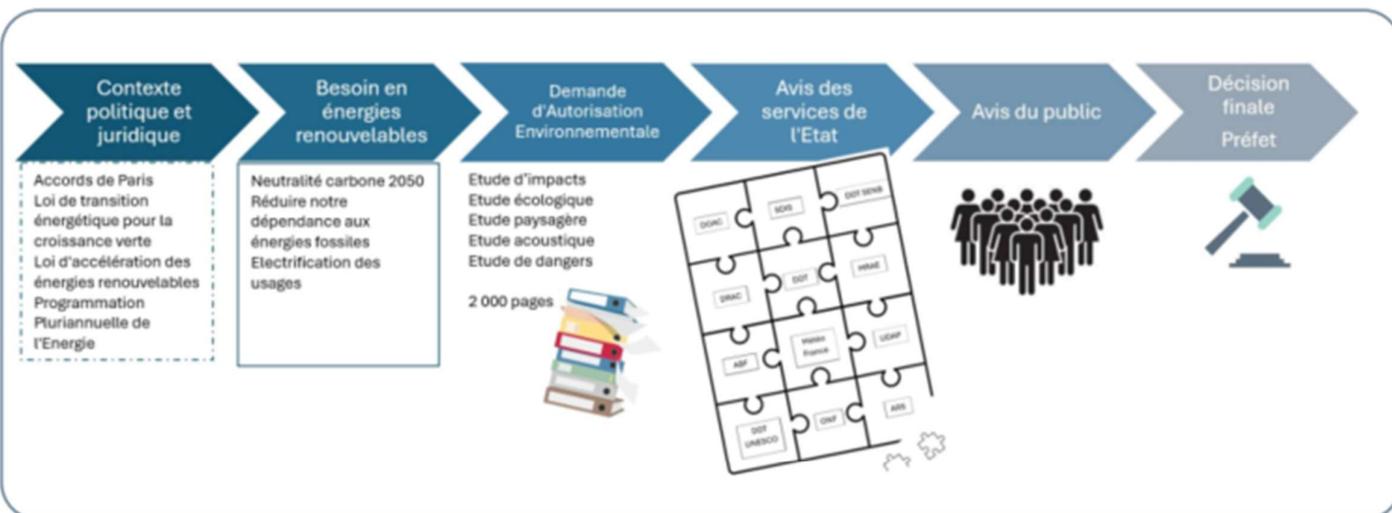
Le développement de projet raisonnable et raisonné dans nos communes rurales confirme nos territoires comme terre de production et non simples lieux de villégiature contemplative.

TERRITOIRE
ENGAGE par
NATURE

Ne pas jeter sur la voie publique

L'éolien, projet local, enjeu national

Les projets éoliens se développent pour répondre à une **raison d'intérêt public majeur** qu'est la **souveraineté énergétique** du pays et l'accès sur le long terme à une énergie **non polluante et à coût maîtrisé**. Malgré des potentiels importants, des perspectives d'emplois et de développement des territoires, la France accuse du retard dans la poursuite de ses objectifs de production d'énergie renouvelable.



Pour plus d'informations :

www.eolien-en-charolais.com
info@sab-enr.fr

SAB Energies Renouvelables

9 rue du Lac 69003 Lyon
RCS Nantes 84813346800027